

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MERCREDI 2 MARS:
Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.
Bibliothèque municipale: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.
Etablissement municipal de bains: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.
Bibliothèque communale: de 9 h. à 12 h. et de 14 à 18 h.

LE MARDI-GRAS

Quelques masques et travestis, aux costumes curieusement multicolores, et beaucoup de pâtes promeneurs, désireux d'amuser, ont défilé, hier dans l'après-midi par les rues de la Cité.
Mais qu'il y a loin des Mardi-Gras de jadis, tant attendus, tant fêtés, et hâés, si vite disparus! La coutume de cette fête, s'éteint-elle vraiment? Ce n'est plus maintenant que l'on chantonait!

Mardi-Gras, l'en va pas
Ou feras un croque-pain
Et où sont les masques joyeux, aux laides faces amusantes, aux tristes barloches de couleurs vives et rayonnantes? La gaîté n'est plus qu'un vain mot, et le grand plaisir du jour: l'intrigue, ne se connaît plus!
C'est aussi en vain que le soir, la foote à cavalié et les estaminets, dans l'attente des bandes joyeuses! Les masques, en groupes restreints, allaient bien, de-ci, de-là, mais sans autre intention que d'essayer eux-mêmes de trouver de quel se distraire au détour d'une rue.

Et puis où sont les recluses de circonstance que le Carnaval voyait autrefois chaque année? Fini, tout cela, et seules, les vieilles renneuses, ont encore cours, faites de mieux!
En fait-il encore que l'on ne sait plus s'amuser, ou que la manière de se distraire a profondément évolué?

On ne saurait pourtant trop regretter ces bonnes et vieilles coutumes, où le masque, mis au service des gens d'esprit permettait des intrigues charmantes, fines, malleuses, et tout emplis de l'a-propos qui amuse sans froisser! Et puis quel plaisir pour l'œil, que ce défilé des costumes légérés, où les couleurs contrastaient avec les lignes; où l'imaginé de chacun avait apporté une note personnelle des plus heureuses et des plus datées.

Qu'en sait-il de ces beaux jours les lumières qui faisaient scintiller les paillettes d'or et les pierres, parsemées sur les robes, qui rendent plus fraîche, la face blanche des pierrots et plus fous, les arlequins et les mirlouzes? Sans parler de l'émotion que le spectacle de ce défilé, en soi-même, nous donne, à l'aspect de ces costumes qui, dans une robe résignée et inlassable, au son de musiques tourées, donnaient aux enfants, petits et grands, un peu d'illusion, comme on aime encore à en avoir à tout âge.

Griserie rapide, tournoyante, dans les défilés de jadis et de nos jours, le tout dominé par les cris interminables des sifflets et des trompes, rappels à la réalité et... à la descente sur la terre, la promenade circulaire terminée.

Journal de Roubaix
Pour la liaison de Lille à Lens un service d'autos-cars va être organisé



L'UN DES AUTOBUS QUI ASSURERONT LE SERVICE.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs d'une proposition faite par la Société Lillo-Roubaix-Tourcoing à l'Administration municipale de Lille, pour le projet d'une exploitation de transports de voyageurs entre Lille et Lens. Après approbation préfectorale, ce projet est maintenant en cours de réalisation et la nouvelle ou sera certainement bien accueillie.
La mise en application de ce projet est sans doute prochaine, car les premières voitures sont déjà arrivées au dépôt de Marcu. Elles-ci seront au nombre de cinq pour assurer le service d'heure en heure.

Mardi matin, une démonstration du nouveau véhicule a été faite au dépôt de Marcu, par M. Sabouret, ingénieur à la Compagnie des tramways de Lille-Roubaix-Tourcoing.
Après une courte randonnée, à travers la ville de Lille, qui démontra la parfaite suspension des véhicules qui seront mis incessamment en service, nous avons pu apprécier la bonne tenue sur route de ce nouveau moyen de transports.

CHARACTERISTIQUES DES NOUVEAUX VEHICULES
Ces voitures, d'une force de 19 CV., sont du type employé pour la traversée du Sahara. Les quatre roues arrière sont motrices. La particularité de ces chassis est une suspension excessivement douce, une adhérence parfaite entraînant une moindre usure des revêtements de roues.

CHORALE PAROISSIALE SAINT-JOSEPH. — Répétition générale jeudi, à 19 h. 30, au Cercle, rue de la Croix-Rouge.

MOUVABLES
Les funérailles de M. Ch. Pollet
Mardi matin, ont eu lieu à 10 h., en l'église Saint-Germain, à Mouscron, les funérailles de M. Charles Pollet-Duthoit, ancien conseiller municipal de Roubaix et de Mouscron, membre de la Chambre de Commerce de Roubaix, ex-président du Syndicat des filateurs de laines peignées; vice-président de la Société Industrielle et administrateur de la Caisse d'Épargne de Roubaix.
Le levée du corps a été faite au domicile du défunt, rue de Tourcoing, par M. l'abbé Motte, doyen. Le défilé était conduit par M. Charles Pollet, gendre de M. Pollet-Duthoit, curé du Sacré-Cœur et l'Union des Filateurs de laine.

La messe a été chantée par M. l'abbé Motte, doyen, assisté de MM. les abbés Lemaire et Lepers. Dans les stalles, étaient pris place: MM. les abbés Derville, vicarien; Tiquet, curé du Sacré-Cœur et l'Union des Filateurs de laine; et notre pays.
Daus la très nombreuse assistance, on remarquait des représentants des Chambres de Commerce de Roubaix et de Tourcoing et des personnalités du monde industriel des deux villes.
Le service a été dirigé par M. l'abbé Motte.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière de Roubaix, où il a été inhumé.

MARCO-EN-BARCEUL
L'INCENDIE D'UN BARAQUEMENT
On se souvient que dans la nuit précédant le Noël, un nommé Georges Rouré, 42 ans, avait tenté d'incendier un baraquement occupé par son amie, M^{lle} Hilmalle.
Pour tentative d'incendie volontaire, M. Thernes, juge d'instruction, vient de le renvoyer devant la Chambre des mises en accusation.

AVERTISSEMENT D'ENQUETE. — L'Administration des Postes et des Télégraphes pour la liaison de Lille à Lens, va faire procéder à l'installation de lignes électriques à Marcu-en-Barceul, rue du Ploûch. Un tracé indiquant les immeubles sur lesquels de nouveaux supports doivent être placés, restera déposé pendant trois jours consécutifs à partir du 3 mars, à la Mairie, où les intéressés pourront en prendre connaissance et présenter leurs observations ou réclamations.

UN VELO DISPARAIT. — Samedi vers 18 h. 30, M. Marcel Carrez, 15 ans, garçon boucher, avenue Saint-Maur, 110, à La Madeleine, a laissé son vélo à la porte. Quelques minutes plus tard, il s'aperçut que sa bicyclette avait disparu. Le préjudice causé à M. Carrez se monte à 225 fr.
Plainte a été déposée entre les mains de M. Jacquemont, commissaire de police, qui enquête.

JAMET-BUFFEREAU TOUS TRAVAUX COMPTABLES
Experts-comptables pour les Tribunaux
ROUBAIX, 103, Bd d'Armentières

LILLE

LES ABONNEMENTS HEBDOMADAIRES SUR LA LIGNE DE TRAMWAYS LILLE-MARQUETTE. — A la suite des vœux émis par les municipalités des communes desservies par le tramway Lille-Marquette, la Société l'E.L.R.T. a décidé de délivrer à dater du 1^{er} mars, des cartes d'abonnement hebdomadaire pour cette ligne.
A cet effet, deux cartes ont été préparées pour retirer leur dépôt ont été déposés à Lille, à la Madeleine, à la Porte d'Or; l'autre à Lille, au terminus du Mongy, Place du Théâtre.
Les habitants de Marquette désireux de se procurer des cartes devront donc s'adresser à l'un de ces deux dépôts; aucun autre, pour le moment du moins n'ayant été prévu.

LA MÈRE VERTUEUSE DU FILS D'UN ANCIEN COLONEL DU TARI. — M. Nicolas Bihandou, ancien cadet de l'armée impériale, s'élève d'un colonel russe qui, pendant la guerre, se distinguait sur le champ de bataille, que le mari avait fait au père de Nicolas Bihandou, pour sa belle conduite pendant la guerre.

DE GRAINS DE LAIS
DE PAS-DE-CALAIS
NORD

LE COMITÉ INTERDÉPARTEMENTAL DES MUTI- LES RIFORMÉS DES ORPHELINS DE GUERRE s'est réuni à l'effet de désigner les délégués aux élections du Conseil d'Administration de l'Office départemental des Pupilles de la Nation, qui auront lieu le 27 mars prochain, à Lille.
Ont été désignés: Mmes Hantotte et Thomas, veuves de guerre; MM. Van Art, Kuntz et Delvigne, de l'Union Nationale des Combattants; Namin, Pautel et Akrig, de l'Union des Matelots.

L'ENTENTE ECONOMIQUE PAN-EUROPEENNE
M. Delaisi a fait lundi soir au Palais des Académies, à Bruxelles, une conférence sur la possibilité d'une entente économique entre tous les pays de l'Europe. Une assistance choisie composée de diplomates et de personnalités du monde politique, industriel et militaire, a fait un très vif succès au brillant économiste français, M. Van de Vyverre, ministre d'Etat, a présenté au public l'orateur, traduisant en quelle haute estime il tient ses œuvres.

L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN ET LES ALLEMANDS
La Fédération des étudiants catholiques a reçu une lettre de l'Association des étudiants de Bonn, demandant les conditions d'inscription à l'Université de Louvain, pour des Allemands.
On leur répondit en termes d'ailleurs extrêmement courtois que, pour le moment, aucun étudiant allemand n'était admis à suivre les cours de l'Université d'ill' n'avait un préalable signé une déclaration par laquelle il s'engageait à ne pas servir dans l'armée allemande.

L'AVENTURE D'UN PEINTRE BELGE A PARIS
Un artiste peintre, M. Louis-Clement Noël, disant demeurer rue Van-Gulik, à Bruxelles, s'est rendu à Paris, vers 21 heures, dans le bar du Petit Namur, 25, rue de Dunkerque, où il s'installa à une table, qu'il avait fait installer par un domestique. On trouva dans la salle, l'apostrophe en ces termes:
« C'est toi qui m'as embroilé, je te reconçois bien, brigand; tu vas me payer ça, cher; y a assez longtemps que je te cherche... »

L'ENTENTE ECONOMIQUE PAN-EUROPEENNE
M. Delaisi a fait lundi soir au Palais des Académies, à Bruxelles, une conférence sur la possibilité d'une entente économique entre tous les pays de l'Europe. Une assistance choisie composée de diplomates et de personnalités du monde politique, industriel et militaire, a fait un très vif succès au brillant économiste français, M. Van de Vyverre, ministre d'Etat, a présenté au public l'orateur, traduisant en quelle haute estime il tient ses œuvres.

L'AVENTURE D'UN PEINTRE BELGE A PARIS
Un artiste peintre, M. Louis-Clement Noël, disant demeurer rue Van-Gulik, à Bruxelles, s'est rendu à Paris, vers 21 heures, dans le bar du Petit Namur, 25, rue de Dunkerque, où il s'installa à une table, qu'il avait fait installer par un domestique. On trouva dans la salle, l'apostrophe en ces termes:
« C'est toi qui m'as embroilé, je te reconçois bien, brigand; tu vas me payer ça, cher; y a assez longtemps que je te cherche... »

L'AVENTURE D'UN PEINTRE BELGE A PARIS
Un artiste peintre, M. Louis-Clement Noël, disant demeurer rue Van-Gulik, à Bruxelles, s'est rendu à Paris, vers 21 heures, dans le bar du Petit Namur, 25, rue de Dunkerque, où il s'installa à une table, qu'il avait fait installer par un domestique. On trouva dans la salle, l'apostrophe en ces termes:
« C'est toi qui m'as embroilé, je te reconçois bien, brigand; tu vas me payer ça, cher; y a assez longtemps que je te cherche... »

L'AVENTURE D'UN PEINTRE BELGE A PARIS
Un artiste peintre, M. Louis-Clement Noël, disant demeurer rue Van-Gulik, à Bruxelles, s'est rendu à Paris, vers 21 heures, dans le bar du Petit Namur, 25, rue de Dunkerque, où il s'installa à une table, qu'il avait fait installer par un domestique. On trouva dans la salle, l'apostrophe en ces termes:
« C'est toi qui m'as embroilé, je te reconçois bien, brigand; tu vas me payer ça, cher; y a assez longtemps que je te cherche... »

L'AVENTURE D'UN PEINTRE BELGE A PARIS
Un artiste peintre, M. Louis-Clement Noël, disant demeurer rue Van-Gulik, à Bruxelles, s'est rendu à Paris, vers 21 heures, dans le bar du Petit Namur, 25, rue de Dunkerque, où il s'installa à une table, qu'il avait fait installer par un domestique. On trouva dans la salle, l'apostrophe en ces termes:
« C'est toi qui m'as embroilé, je te reconçois bien, brigand; tu vas me payer ça, cher; y a assez longtemps que je te cherche... »

L'AVENTURE D'UN PEINTRE BELGE A PARIS
Un artiste peintre, M. Louis-Clement Noël, disant demeurer rue Van-Gulik, à Bruxelles, s'est rendu à Paris, vers 21 heures, dans le bar du Petit Namur, 25, rue de Dunkerque, où il s'installa à une table, qu'il avait fait installer par un domestique. On trouva dans la salle, l'apostrophe en ces termes:
« C'est toi qui m'as embroilé, je te reconçois bien, brigand; tu vas me payer ça, cher; y a assez longtemps que je te cherche... »

L'AVENTURE D'UN PEINTRE BELGE A PARIS
Un artiste peintre, M. Louis-Clement Noël, disant demeurer rue Van-Gulik, à Bruxelles, s'est rendu à Paris, vers 21 heures, dans le bar du Petit Namur, 25, rue de Dunkerque, où il s'installa à une table, qu'il avait fait installer par un domestique. On trouva dans la salle, l'apostrophe en ces termes:
« C'est toi qui m'as embroilé, je te reconçois bien, brigand; tu vas me payer ça, cher; y a assez longtemps que je te cherche... »

L'AVENTURE D'UN PEINTRE BELGE A PARIS
Un artiste peintre, M. Louis-Clement Noël, disant demeurer rue Van-Gulik, à Bruxelles, s'est rendu à Paris, vers 21 heures, dans le bar du Petit Namur, 25, rue de Dunkerque, où il s'installa à une table, qu'il avait fait installer par un domestique. On trouva dans la salle, l'apostrophe en ces termes:
« C'est toi qui m'as embroilé, je te reconçois bien, brigand; tu vas me payer ça, cher; y a assez longtemps que je te cherche... »

L'AVENTURE D'UN PEINTRE BELGE A PARIS
Un artiste peintre, M. Louis-Clement Noël, disant demeurer rue Van-Gulik, à Bruxelles, s'est rendu à Paris, vers 21 heures, dans le bar du Petit Namur, 25, rue de Dunkerque, où il s'installa à une table, qu'il avait fait installer par un domestique. On trouva dans la salle, l'apostrophe en ces termes:
« C'est toi qui m'as embroilé, je te reconçois bien, brigand; tu vas me payer ça, cher; y a assez longtemps que je te cherche... »

L'AVENTURE D'UN PEINTRE BELGE A PARIS
Un artiste peintre, M. Louis-Clement Noël, disant demeurer rue Van-Gulik, à Bruxelles, s'est rendu à Paris, vers 21 heures, dans le bar du Petit Namur, 25, rue de Dunkerque, où il s'installa à une table, qu'il avait fait installer par un domestique. On trouva dans la salle, l'apostrophe en ces termes:
« C'est toi qui m'as embroilé, je te reconçois bien, brigand; tu vas me payer ça, cher; y a assez longtemps que je te cherche... »

L'AVENTURE D'UN PEINTRE BELGE A PARIS
Un artiste peintre, M. Louis-Clement Noël, disant demeurer rue Van-Gulik, à Bruxelles, s'est rendu à Paris, vers 21 heures, dans le bar du Petit Namur, 25, rue de Dunkerque, où il s'installa à une table, qu'il avait fait installer par un domestique. On trouva dans la salle, l'apostrophe en ces termes:
« C'est toi qui m'as embroilé, je te reconçois bien, brigand; tu vas me payer ça, cher; y a assez longtemps que je te cherche... »

L'AVENTURE D'UN PEINTRE BELGE A PARIS
Un artiste peintre, M. Louis-Clement Noël, disant demeurer rue Van-Gulik, à Bruxelles, s'est rendu à Paris, vers 21 heures, dans le bar du Petit Namur, 25, rue de Dunkerque, où il s'installa à une table, qu'il avait fait installer par un domestique. On trouva dans la salle, l'apostrophe en ces termes:
« C'est toi qui m'as embroilé, je te reconçois bien, brigand; tu vas me payer ça, cher; y a assez longtemps que je te cherche... »

L'AVENTURE D'UN PEINTRE BELGE A PARIS
Un artiste peintre, M. Louis-Clement Noël, disant demeurer rue Van-Gulik, à Bruxelles, s'est rendu à Paris, vers 21 heures, dans le bar du Petit Namur, 25, rue de Dunkerque, où il s'installa à une table, qu'il avait fait installer par un domestique. On trouva dans la salle, l'apostrophe en ces termes:
« C'est toi qui m'as embroilé, je te reconçois bien, brigand; tu vas me payer ça, cher; y a assez longtemps que je te cherche... »

L'AVENTURE D'UN PEINTRE BELGE A PARIS
Un artiste peintre, M. Louis-Clement Noël, disant demeurer rue Van-Gulik, à Bruxelles, s'est rendu à Paris, vers 21 heures, dans le bar du Petit Namur, 25, rue de Dunkerque, où il s'installa à une table, qu'il avait fait installer par un domestique. On trouva dans la salle, l'apostrophe en ces termes:
« C'est toi qui m'as embroilé, je te reconçois bien, brigand; tu vas me payer ça, cher; y a assez longtemps que je te cherche... »

L'AVENTURE D'UN PEINTRE BELGE A PARIS
Un artiste peintre, M. Louis-Clement Noël, disant demeurer rue Van-Gulik, à Bruxelles, s'est rendu à Paris, vers 21 heures, dans le bar du Petit Namur, 25, rue de Dunkerque, où il s'installa à une table, qu'il avait fait installer par un domestique. On trouva dans la salle, l'apostrophe en ces termes:
« C'est toi qui m'as embroilé, je te reconçois bien, brigand; tu vas me payer ça, cher; y a assez longtemps que je te cherche... »

L'AVENTURE D'UN PEINTRE BELGE A PARIS
Un artiste peintre, M. Louis-Clement Noël, disant demeurer rue Van-Gulik, à Bruxelles, s'est rendu à Paris, vers 21 heures, dans le bar du Petit Namur, 25, rue de Dunkerque, où il s'installa à une table, qu'il avait fait installer par un domestique. On trouva dans la salle, l'apostrophe en ces termes:
« C'est toi qui m'as embroilé, je te reconçois bien, brigand; tu vas me payer ça, cher; y a assez longtemps que je te cherche... »

L'AVENTURE D'UN PEINTRE BELGE A PARIS
Un artiste peintre, M. Louis-Clement Noël, disant demeurer rue Van-Gulik, à Bruxelles, s'est rendu à Paris, vers 21 heures, dans le bar du Petit Namur, 25, rue de Dunkerque, où il s'installa à une table, qu'il avait fait installer par un domestique. On trouva dans la salle, l'apostrophe en ces termes:
« C'est toi qui m'as embroilé, je te reconçois bien, brigand; tu vas me payer ça, cher; y a assez longtemps que je te cherche... »

L'AVENTURE D'UN PEINTRE BELGE A PARIS
Un artiste peintre, M. Louis-Clement Noël, disant demeurer rue Van-Gulik, à Bruxelles, s'est rendu à Paris, vers 21 heures, dans le bar du Petit Namur, 25, rue de Dunkerque, où il s'installa à une table, qu'il avait fait installer par un domestique. On trouva dans la salle, l'apostrophe en ces termes:
« C'est toi qui m'as embroilé, je te reconçois bien, brigand; tu vas me payer ça, cher; y a assez longtemps que je te cherche... »

L'AVENTURE D'UN PEINTRE BELGE A PARIS
Un artiste peintre, M. Louis-Clement Noël, disant demeurer rue Van-Gulik, à Bruxelles, s'est rendu à Paris, vers 21 heures, dans le bar du Petit Namur, 25, rue de Dunkerque, où il s'installa à une table, qu'il avait fait installer par un domestique. On trouva dans la salle, l'apostrophe en ces termes:
« C'est toi qui m'as embroilé, je te reconçois bien, brigand; tu vas me payer ça, cher; y a assez longtemps que je te cherche... »

L'AVENTURE D'UN PEINTRE BELGE A PARIS
Un artiste peintre, M. Louis-Clement Noël, disant demeurer rue Van-Gulik, à Bruxelles, s'est rendu à Paris, vers 21 heures, dans le bar du Petit Namur, 25, rue de Dunkerque, où il s'installa à une table, qu'il avait fait installer par un domestique. On trouva dans la salle, l'apostrophe en ces termes:
« C'est toi qui m'as embroilé, je te reconçois bien, brigand; tu vas me payer ça, cher; y a assez longtemps que je te cherche... »

L'AVENTURE D'UN PEINTRE BELGE A PARIS
Un artiste peintre, M. Louis-Clement Noël, disant demeurer rue Van-Gulik, à Bruxelles, s'est rendu à Paris, vers 21 heures, dans le bar du Petit Namur, 25, rue de Dunkerque, où il s'installa à une table, qu'il avait fait installer par un domestique. On trouva dans la salle, l'apostrophe en ces termes:
« C'est toi qui m'as embroilé, je te reconçois bien, brigand; tu vas me payer ça, cher; y a assez longtemps que je te cherche... »

L'AVENTURE D'UN PEINTRE BELGE A PARIS
Un artiste peintre, M. Louis-Clement Noël, disant demeurer rue Van-Gulik, à Bruxelles, s'est rendu à Paris, vers 21 heures, dans le bar du Petit Namur, 25, rue de Dunkerque, où il s'installa à une table, qu'il avait fait installer par un domestique. On trouva dans la salle, l'apostrophe en ces termes:
« C'est toi qui m'as embroilé, je te reconçois bien, brigand; tu vas me payer ça, cher; y a assez longtemps que je te cherche... »

L'AVENTURE D'UN PEINTRE BELGE A PARIS
Un artiste peintre, M. Louis-Clement Noël, disant demeurer rue Van-Gulik, à Bruxelles, s'est rendu à Paris, vers 21 heures, dans le bar du Petit Namur, 25, rue de Dunkerque, où il s'installa à une table, qu'il avait fait installer par un domestique. On trouva dans la salle, l'apostrophe en ces termes:
« C'est toi qui m'as embroilé, je te reconçois bien, brigand; tu vas me payer ça, cher; y a assez longtemps que je te cherche... »

LE SERVICE POSTAL. — On nous informe qu'à partir de ce jour, mercredi, les lettres et la poste postale situées à la Mairie seront faites régulièrement.

EN VUE DE FACILITER LES OPERATIONS DES COMMERCIANTS DU CENTRE, des bureaux supplémentaires ont été créés, à la Mairie, le dimanche, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

D'est à souhaiter que pareille mesure soit appliquée à toutes les boîtes postales de la ville, car les commerçants des différents quartiers autres que le Centre, peuvent prétendre aussi à ce régime de faveur.

IMPORTANTE BAISSÉ DE PRIX SUR TOUS LES MODÈLES
Consultez son AGENT DIRECT

G. VENANT
40, Rue de Lille, ROUBAIX (Tél. 14.84)
Tous modèles série et hors série disponibles

WASQUEHAL

VOL DANS UN CHANTIER. — Au cours de la nuit du 28 février au 1^{er} mars, des cambrioleurs ont pénétré dans un chantier de l'entreprise Lepers-Delormeu, au Nouveau-Boulevard de Roubaix et ont dérobé les outils d'un ouvrier de l'entreprise, M. Lepers, a déposé plainte à la Mairie.

NOUVELLE DECOUVERTE DE CUIVRE VOLÉ. — Mardi matin, M. Jean Dederocq, 38 ans, domicilié à St. Jean, s'est présenté à la police, déclarant avoir trouvé dans le ruisseau qui fait face à son habitation une bobine contenant près de 60 kilos de fil de cuivre.

STATISTIQUE DEMOGRAPHIQUE. — Au cours du mois de février, on a enregistré: 19 déclarations de naissances, dont 11 garçons et 8 filles; (16 légitimes et 3 illégitimes). Au cours de ce mois, il a été constaté 13 décès, dont 7 légitimes et 6 illégitimes, en outre, une transcription d'acte de décès.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la Trinité-Rivage, l'électricien Edouard Dupuis, 26 ans, 22, rue de la Justice, à Lille, est tombé d'une échelle de bois en montant un câble en acier et a contracté un pneu pneumo-occlusion; une incapacité de travail de quinze jours.

CONSULTATION DES MOURNANTS. — Aujourd'hui mercredi, à 15 h., à l'École maternelle du Capreau, et demain jeudi, à la même heure, à la Mairie.

LES ASSURÉS NÉS EN FÉVRIER. — Les assurés de la loi sur les retraites ouvrières nés en février, ont pris d'aujourd'hui leur carte annuelle à la Mairie, leur guichet, avant le 10 mars.

WATTELOIS FOND MUNICIPAL DE CHOMAGE
La Commission de contrôle du Fonds municipal de chômage, d'accord avec la Commission des finances, a modifié comme suit l'article 5 du règlement du Fonds municipal de chômage.

L'allocation sera attribuée en espèces. Le taux des secours de chômage est fixé comme suit: pour le chômeur, chef de ménage: 6 fr. par jour; pour chacune des personnes de plus de 16 ans, en chômage, vivant dans le ménage de leur père, mère, tuteur, grand-père, grand-mère, oucle et tante: 3 fr. par jour; pour le conjoint du chômeur, et pour chacune des personnes au-dessous de 16 ans, à la charge du chômeur (ne travaillant pas ou gagnant moins de 2 fr. par jour): 2 fr. 50 par jour; pour l'ascendant, sans travail, à la charge du chef de ménage, 1 fr. 50 par jour. Les secours ne seront versés qu'à un seul éché.

RENTES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET RETRAITES VIAGÈRES POUR LA VIEillesse.
Les titulaires des rentes sont invités à se présenter à la Mairie, bureau du secrétariat, le dimanche, à partir du 1er mars, pour déposer leur titre et signer leur certificat de vie.

CONSULTATION DES MOURNANTS demain à 15 h. à la Mairie, rue de la Justice, à Lille, et à l'annexe de l'Hôtel-de-Ville, à 14 h. 30.

RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYANDES. — Les assurés des retraites ouvrières ont été convoqués à la Mairie, bureau des retraites pour y échanger leur carte annuelle.

DON AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — M. Debourne, président de la société de gymnastique « La Gauloise », a fait verser à la Mairie, rue de la Justice, la somme de 52 fr. 10, produit d'une quête effectuée au cours du bal de famille organisé par sa société Samedi dernier 26 février.

LANNOY
EN L'HONNEUR DE MÉDAILLES DU TRAVAIL. — Une réunion tout intime a eu lieu dans une des salles de l'usine Edouard Toulemonde, à l'occasion de la remise par M. Edouard Toulemonde, d'une médaille de 50 ans de bons et loyaux services à M^{lle} Marie Vanhuize et de travaux de médailles d'argent à MM. Charles Vandendriessche, de Wattrelos, Etorneau Bayard, de Wattrelos; Julien Delcroix, d'Hem.

Un souvenir a été remis à chacun des décernés.

En terminant, M. Edouard Toulemonde les a conviés à un banquet, qui aura lieu dans le courant de l'année prochaine, pour fêter de nouvelles découvertes, qui, avec les précédentes, formeront un total de vingt découvertes, faisant encore partie du personnel actif de la maison.

LA FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LANNOY-LYS-TOUFFLERS organise pour samedi, à 19 h. 30, dans les salons de l'Hôtel de Ville de Lannoy, une conférence avec projections sur « La Grande Guerre 1914-1918 ».

Les membres honoraires et les adhérents, ainsi que leurs familles sont cordialement invités à y assister.

AUX REVENDEURS PRESIDENT EN FRANCE. — Le conseil d'administration de la loi sur la délivrance des cartes d'identité des étrangers résidents en France, la Mairie informe les intéressés que cette identité doit être renouvelée tous les ans. A ce sujet, tous les étrangers en possession d'une carte dont la validité expiré doivent se présenter à la Mairie, au moins le 11 mars, pour faire procéder au renouvellement. Passé ce délai, les titularisés de cartes non renouvelées sont considérés comme étant en situation irrégulière et doivent passer par la main de la Mairie. Les services de la Mairie, ont un certificat de travail (si nécessaire) mentionnant, s'il y a lieu, que le demandeur n'a plus de 18 ans (s'il s'agit d'un étranger) et de la carte mentionnée.

PLERS CONSULTATION DES MOURNANTS. — Pour la section de Roubaix, à l'École de la Justice, rue de la Justice, à Lille, et à l'annexe de l'Hôtel-de-Ville, à 14 h. 30.

LA SAISON DES CHIFFES D'AFFAIRES sera ouverte jeudi 3 mars, de 9 h. 30 à 11 h., au défilé de la Mairie, rue de la Justice, à Lille, de 14 à 16 h. et de 18 à 20 h.

UNE BELLE SAISON. — Dimanche soir, vers 21 h. 30, deux domestiques ont pénétré dans la chambre, ayant aperçu trois individus chargés de meubles et d'autres objets de valeur. On les a saisis et conduits au poste. On a découvert dans leur possession des objets de valeur et des bijoux.

CONSULTATION DES MOURNANTS. — Pour la section de Roubaix, à l'École de la Justice, rue de la Justice, à Lille, et à l'annexe de l'Hôtel-de-Ville, à 14 h. 30.

CHORALE PAROISSIALE DU SACRÉ-COEUR. — Présence indispensable à la répétition de ce soir mercredi.

CHORALE PAROISSIALE DU SACRÉ-COEUR. — Présence indispensable à la répétition de ce soir mercredi.

CHORALE PAROISSIALE DU SACRÉ-COEUR. — Présence indispensable à la répétition de ce soir mercredi.

CHORALE PAROISSIALE DU SACRÉ-COEUR. — Présence indispensable à la répétition de ce soir mercredi.